

◆ Hesse en ciel



Bonne nouvelle, une association vient de voir le jour et s'appelle « Hesse en ciel ». Elle prend le relais de l'association des parents d'élèves qui œuvrait depuis de longues années pour l'animation et l'encadrement des écoliers de Hesse. Cette dernière, comme cela arrive dans beaucoup d'autres associations, a vu ses effectifs moteurs diminuer par suite des départs des jeunes vers le collège, et n'a pas pu continuer sous sa forme primitive. Aussi a-t-il fallu refaire les statuts, renforcer les membres et ... En AVANT pour de nouvelles belles aventures !

Le comité est ainsi composé : Cécile Prévôt, présidente ; Emilie Bendel, vice-présidente ; Julie Contaminard, trésorière ; Héléna Denteuille, trésorière adjointe ; Corinne Andres, secrétaire ; Marina Dheyriat, secrétaire adjointe.

Assesseurs : Cédric Andres, Sophie Grandhomme, Alexandre Prévôt, Nicolas Rizzo, Ghislain Karleskind, Vanessa Lacombe, Myriam Meckes, Mathieu Bendel.

Membres d'honneur : Stéphanie Eglin, directrice des écoles ; Dorothée Virag, enseignante en maternelle ; Stéphanie Grandhomme, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

Le but de l'association est de financer les projets pédagogiques des écoles et d'organiser des échanges entre parents et élèves (goûters, fêtes, sorties, etc...).

◆ Conseil de fabrique

Les membres du Conseil de fabrique sont responsables de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse.

Le président du Conseil de fabrique de Hesse, Jean-Jacques Courtiau, adresse le message suivant à la population hessoise :

« Chères Hessoises, chers Hessois,

Après la rénovation et mise en conformité des circuits électriques de l'église, le Conseil de fabrique s'est attaqué au relevage des orgues.

Les orgues de notre église qui participent à l'animation des cérémonies religieuses sont avant tout partie prenante de notre patrimoine culturel local. Elles offrent ainsi la possibilité de concerts dans un cadre prestigieux. Mais leur entretien est devenu indispensable. Des insectes xylophages ont rongé plusieurs des boiseries internes et les tuyaux ont aussi beaucoup souffert de l'usure des temps, au point de ne plus permettre l'utilisation de certains jeux.

Les travaux devraient durer d'avril à juin 2019, sans bien sûr que cela ne conduise à une longue fermeture de notre église.

La Direction régionale des affaires culturelles qui supervise le chantier, a accepté de le subventionner ; la Mairie de Hesse, prenant en charge la maîtrise d'ouvrage, nous apporte son appui matériel et moral. Le Conseil de fabrique va, une fois encore, puiser dans ses réserves financières pour mener à bien cette opération. Elles ne sont pas, hélas, inépuisables et vu le coût des travaux, nous nous verrons contraints de solliciter de généreux mécènes.

Au lendemain de la nouvelle année vos dons aussi seront les bienvenus. A ce propos, nous vous rappelons qu'ils ouvrent droit à une déduction fiscale dans la mesure où ils financent une œuvre d'utilité publique.

Au nom des tous les membres du Conseil de fabrique, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. »

